



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 8 mars 2017
20H30 – 23H20
Salle des Fêtes

Point n°1 : Débat d'Orientation Budgétaire 2017

Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux le projet de budget pour l'année 2017. Ce dernier fait l'objet d'échanges entre les élus et permet de présenter les projets d'investissement pour cette année.

Point n°2 : Vente d'un terrain communal (ancien garage TENO)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- de vendre à la SARL Léo HUYNEN la parcelle cadastrée section AD n°544, située au 69 rue de Verdun (845 m²) au prix de 110 000 euros,
- de charger l'étude de Maître LAMBRE de Jarny de rédiger l'acte de vente,
- de prendre à sa charge les frais de bornage du terrain,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou à défaut Madame Christiane BILLON à signer l'acte de vente aux charges et conditions jugées convenables.

Point n°3 : Vente du lotissement Blaise Pascal à Batigère Nord-Est

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- de vendre à l'organisme Batigère Nord-Est les parcelles cadastrées section ZE n°300 (2 014 m²), ZE n°301 (1 320 m²) et ZE n°302 (1 904 m²) correspondant au lotissement Blaise Pascal au prix de 615 500 euros, ce qui mettra un terme au bail emphytéotique existant,
- de charger l'étude de Maître LAMBRE de Jarny de rédiger l'acte de vente,
- de prendre à sa charge les frais de bornage du terrain,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou à défaut Madame Christiane BILLON à signer l'acte de vente aux charges et conditions jugées convenables

Point n°4 : Projet de carrefour giratoire RD 15 – RD 15c

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les services du Département ont été consultés en amont pour connaître la faisabilité de la réalisation d'un carrefour giratoire au croisement des RD 15 – RD 15c (Avenue de la République et rues de Nancy, Jean Jaurès et des Docteurs Grandjean). En effet, de fréquents accidents matériels se produisent à cette intersection.

Le montant des travaux a été estimé à 148 018,50 € HT soit 177 030,13 € TTC à la phase d'Avant-Projet Sommaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- de valider le projet de carrefour giratoire au croisement des RD 15 – RD 15c (Avenue de la République et rues de Nancy, Jean Jaurès et des Docteurs Grandjean)

- de transmettre ce projet au service du Conseil Départemental de la Meurthe et Moselle pour instruction de ce dossier.

Point n°5 : Demande de subvention au Contrat Territoires Solidaires

Monsieur le Maire annonce que la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public figure dans les catégories subventionnables au Contrat Territoires Solidaires (C.T.S) 2016-2021, dispositif d'appui aux territoires du Département de Meurthe et Moselle, dans le cadre de l'amélioration de l'accès des services au public. Il précise que le montant de la subvention atteint 50 000 € maximum par projet et que le taux plafond est à 40 %.

Monsieur le Maire propose donc de solliciter l'attribution d'une subvention au taux de 40 % (plafonné à 50 000 €) par l'intermédiaire du C.T.S 2016-2021 et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer toute les pièces en lien avec la demande de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- de solliciter l'attribution d'une subvention à hauteur de 50 000 € du Conseil Départementale de Meurthe et Moselle par l'intermédiaire du C.T.S. 2016-2021
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute les pièces en lien avec cette demande de subvention.

Point n°6 : Désignation des délégués titulaires et suppléants siégeant au SOIRON

Eric TILLAND, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

Gérard ANDRE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.

Point n°7 : Informations et échanges sur les dossiers en cours

Monsieur le Maire indique que ce point a été traité lors de la présentation du débat d'orientation budgétaire. Il n'y a pas de remarques complémentaires formulées par les membres du Conseil Municipal.

Point n°8 : Elections présidentielles et législatives

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux des dates des élections se déroulant en 2017 :

- Elections présidentielles : dimanches 23 avril et 7 mai
- Elections législatives : dimanches 11 juin et 18 juin